



VALISE PÉDAGOGIQUE
"ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE"

21.- QU'EST-CE QUI EST EUROPÉEN ?
QUELLES SONT LES FRONTIÈRES DE L'EUROPE ?

Type de document	Niveau des apprenants		
	Secondaire I 1	Secondaire II 2	Adultes 3
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Du point de vue géographique, on ne peut pas définir les frontières européennes. Surtout dans l'est et dans le sud-est, l'Europe n'a pas des frontières nettes : l'Oural culmine à 1638 mètres, le Bosphore se rétrécit à Istanbul à 300 mètres de large, et les Dardanelles à 1270 mètres, soit beaucoup moins que la Manche entre Calais et Douvres. Même les géographes n'étaient pas – et ne sont toujours pas – unanimes sur la question des limites du continent. Dans l'histoire géographique, il y avait sans cesse des délimitations frontalières différentes en fonction de la conception que le scientifique a prise comme point de départ. C'est-à-dire que nous ne cherchons pas sur une carte ou sur un globe où se situe l'Europe, mais, nous avons une certaine idée préconçue sur la manière de situer l'Europe. Au Nord et à l'Ouest, les frontières naturelles sont nettes. Selon notre perception, l'Islande fait partie de l'Europe. L'Islande est pourtant très éloignée du continent dans la mer de Norvège. Pour nous, il va de soi que le Royaume-Uni et l'Irlande font partie de l'Europe. Le détroit entre la France (terre ferme) et le Royaume-Uni est cependant plus large que le détroit de Gibraltar lequel sépare l'Espagne du Maroc. Chypre est géographiquement en Asie mais sa nature d'Etat européen n'a jamais été contestée ; les Canaries sont géographiquement en Afrique mais incontestablement en Espagne. Et voici, ce que la Commission européenne en dit :

« Le terme 'européen' associe des éléments géographiques, historiques et culturels qui, tous, contribuent à l'identité européenne. Un tel partage d'idées, de valeurs et de liens historiques ne peut être condensé en une seule formule définitive. Il est au contraire redéfini par chaque génération. »

Sources :

http://europa.eu/legislation_summaries/enlargement/western_balkans/e50025_fr.htm

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0649:FIN:FR:HTML>

Auteur :

ACADÉMIE EUROPÉENNE DE BERLIN, 2012

Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ou des partenaires au projet.



Licence de libre diffusion *Creative Commons* : le document peut être librement utilisé, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom ; seules les utilisations non commerciales sont autorisées (les utilisations commerciales restent soumises à autorisation) ; les modifications doivent d'être assorties des mêmes options *Creative Commons* que le document initial.

Ce document est extrait de la **VALISE PÉDAGOGIQUE SUR L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE** (qui existe en allemand, anglais, bulgare, croate, français et polonais) destinée à l'enseignement secondaire (I & II) et aux activités d'animation européenne des ONG engagées dans l'éducation à la citoyenneté démocratique active (Académies européennes, Maisons de l'Europe, etc.). Elle a été produite, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union européenne (programme PRINCE), par l'Académie européenne de Berlin (porteur de projet), l'Association bulgare des enseignants d'allemand (BDV), le Centre européen Robert Schuman (CERS) à Scy-Chazelles, le Conseil Atlantique de Croatie et la Fondation polonaise Robert Schuman.



La valise pédagogique "Élargissement de l'Union européenne" a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne (programme PRINCE).

